

Collège de Frasne, le 9 janvier 2017.

**RAPPEL SUR LES PAPIERS OFFICIELS POUR LES VOYAGES A LONDRES ET EN TOSCANE**

Année scolaire 2016-2017

→ **CARTE D'IDENTITE** ou **PASSEPORT** en cours de validité ainsi qu'une photocopie de ce titre officiel

→ Compléter le **FORMULAIRE CERFA N°15646\*01** (*autorisation de sortie du territoire*), *transmis à votre enfant par son professeur.*

→ Faire viser ce formulaire à la mairie de votre commune. Pour cela, se munir de l'original du titre d'identité du parent signataire de ce formulaire (*passport, carte d'identité en cours de validité*) **et** de la photocopie du titre d'identité présenté.

→ **CARTE EUROPÉENNE D'ASSURANCE MALADIE** à demander auprès de votre caisse d'assurance maladie (éventuellement par demande sur internet)



**A ramener aux professeurs organisateurs pour le lundi 23 janvier 2017 :**

- photocopie de votre carte d'identité ou passeport en cours de validité
- formulaire cerfa complété et visé par la mairie
- photocopie du titre d'identité du parent signataire de ce formulaire (*passport, carte d'identité en cours de validité*)

~~~~~

**Accusé de réception à rapporter à votre professeur organisateur lors du prochain cours**

Je soussigné, Monsieur/Madame \_\_\_\_\_ , père/mère de l'élève \_\_\_\_\_ en classe de \_\_\_\_\_ , reconnais avoir pris connaissance du rappel sur les papiers officiels pour les voyages organisés en 2017 et m'engage à faire le nécessaire pour fournir les documents demandés dans les délais.

**Date et signature**